

Toutes les provinces ont enregistré des volumes de vente plus élevés en 1985 qu'en 1984, les augmentations s'échelonnant entre 5.1 %, à l'Île-du-Prince-Édouard, et 15.2 %, au Manitoba.

Comme elle occupe le premier rang sur le plan démographique, la province de l'Ontario est demeurée en tête des marchés au Canada, en 1985, sa part des ventes au détail figurant pour 37.9 % du total. Viennent ensuite le Québec (24.6 %) et la Colombie-Britannique (11.1 %). Mais la palme revient aux consommateurs albertains qui ont dépensé, par personne, \$5,758 pour acheter des biens; ils sont suivis de leurs concitoyens de l'Ontario (\$5,405) et de la Nouvelle-Écosse (\$5,200). La moyenne nationale des dépenses pour l'achat de biens, par personne, s'établissait à \$5,104 en 1985.

17.1.1 Magasins à succursales et magasins indépendants

Pour les besoins de l'enquête mensuelle sur le commerce de détail, un détaillant à succursales désigne une entreprise qui exploite au moins quatre magasins de vente au détail dans le même genre de commerce et sous une même appartenance juridique. Les grands magasins sont classés comme magasins à succursales même s'ils

ne satisfont pas toujours exactement à cette définition. Un détaillant indépendant est une personne qui exploite entre un et trois magasins, qu'il soit ou non affilié à une grande entreprise de vente au détail.

Le tableau 17.2 renseigne sur les caractéristiques des ventes au détail des magasins à succursales et des magasins indépendants, selon le genre de commerce, entre 1982 et 1985, et indique les taux de variation par rapport à 1984 et pour 1983 par rapport à 1982. Pendant toute la période de quatre ans, les commerces de détail indépendants ont maintenu leur prédominance dans le secteur automobile (les concessionnaires d'automobiles indépendants figuraient pour 98.5 % des ventes totales de véhicules automobiles en 1985), de même que dans d'autres groupes importants tels que les épicerie, confiseries et articles divers et les pharmacies, médicaments brevetés et produits de beauté. Les magasins à succursales dominaient dans les épicerie-boucheries (supermarchés), de même que dans les magasins de marchandises diverses et les magasins généraux, et ils ont accru considérablement leur part du marché dans les magasins de vêtements et de chaussures. Les ventes

